

## **Avis d'Appel Public à Concurrence (AAPC)**

### **Objet de la commande :**

Fourniture de Matériels de Boulangerie Pâtisserie et Boucherie

### **Organisme émetteur :**

CFA Interprofessionnel de la Loire  
« Les Mouliniers »  
28, rue des Mouliniers  
BP 60098  
42 010 SAINT ETIENNE CEDEX 2

### **Procédure de passation :**

La présente consultation, soumise aux dispositions de l'ordonnance 2018-1074 du 26 novembre 2018 et du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, est réalisée dans le cadre d'une procédure formalisée définie par le pouvoir adjudicateur conformément à ladite ordonnance.  
Des négociations pourront être envisagées au titre de la mise en concurrence.

### **Type de pouvoir adjudicateur :**

Le CFA les Mouliniers est une Société Coopérative d'intérêt Collectif – Société par Action Simplifiée- qui gère une activité d'intérêt général et qui perçoit à cet effet des subventions publiques.

### **Caractéristique principale du marché :**

Fourniture de Matériels à usage alimentaire de Boulangerie, Pâtisserie et Boucherie

### **Publication**

Le marché est soumis à une consultation ouverte par diffusion sur un Journal Officiel à partir du **Vendredi 08 Mars 2019** et par dépôt sur le site [www.cfa.mouliniers.com](http://www.cfa.mouliniers.com) .

### **Variantes :**

Les variantes ne sont pas acceptées.

### **Allotissement :**

Le marché est alloti :  
Lot n°1 Matériel de travail de conception courante  
Lot n°2 Matériel de conception à réaliser sur mesure  
Lot n°3 Matériel de production de froid

### **Description du marché :**

La commande comprend la fourniture de matériel de transformation, agencement et refroidissement à usage alimentaire de Boulangerie, Pâtisserie et Boucherie

### **Durée du marché :**

Le marché est passé pour une réception des matériels pour partie au 15 Juillet et le 31 Août 2019.

### **Conditions relatives au marché :**

*Cautionnement et garanties exigés :*  
Aucun

*Modalité essentielle de paiement :*

Le délai global de paiement est de 30 jours fin de mois à compter de la réception des factures ou des demandes équivalentes.

### **Forme juridique du groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Lors de la signature du marché, le pouvoir adjudicateur imposera la forme du groupement conjoint.

### **Délai de validité des offres :**

Les offres seront valables 120 jours.

Les offres seront entièrement rédigées en langue française, ainsi que les documents de présentation associés.

L'unité monétaire utilisée est l'Euro.

### **Modalités de remise des candidatures et des offres :**

Chaque candidat ou chaque membre du groupement devra produire les pièces suivantes réunies au sein d'un sous-dossier « Candidature » :

- Une déclaration sur l'honneur attestant qu'il n'a pas fait l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies au chapitre 1<sup>er</sup> phase de candidature art 2141-1 à 2141-14 de l'ordonnance du 26 juillet 2018 n°2018-1074
- Le candidat en redressement judiciaire devra produire copie du ou des jugements prononcés à cet effet,
- Un document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat,
- L'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle, en cours de validité, (c'est-à-dire justifiant le paiement des primes pour la période en cours),
- Un document URSSAF attestant du règlement des cotisations sociales à jour selon l'art 2141-2 de l'ordonnance 2018-1074 du 26 novembre 2018.

Pour le choix de l'offre, les candidats doivent produire les documents suivants réunis au sein d'un sous-dossier « Offre » :

- *Un projet de marché comprenant :*
  - L'acte d'engagement (AE) à compléter, dater, parapher sur chaque page et signer,
  - Le(s) Bordereau(x) de Prix (B.P), dûment complété(s) et signé(s),
  - Le Document Quantitatif Estimatif signés
  - Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP), paraphé sur chaque page,
  - Le Règlement de Consultation et ses annexes, paraphé sur chaque page et signé.

### **Critères d'attribution :**

L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie à l'issue d'un classement, établi sur une base de 100 points et sur la base de prix forfaitaires et des prix identifiés sur le BPU. Le prix prendra en compte les diverses propositions permettant au CFA de minimiser le coût global de ses besoins.

- Valeurs techniques et environnementales : 30 points décomposés de la manière suivante :

**Point 1** : Les moyens humains spécifiquement affectés à l'exécution du marché noté sur 15 points

**Point 2** : L'organisation et la méthodologie pour réaliser la mission comprenant le positionnement environnemental noté sur 15 points

**Point 3** : Les moyens assurant la disponibilité et la réactivité du candidat noté sur 10 points

Le pouvoir adjudicateur distribue les points au regard des éléments contenus dans les points 1, 2 et 3 de la note méthodologique.

**Point 4** (Prix) : 70 points

**Dossier de consultation :**

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat sur demande par courrier, fax ou mail adressée à :

CFA INTERPROFESSIONNEL DE LA LOIRE  
M. Roland BOST, Responsable Achat /Hygiène /Maintenance  
28, rue des Mouliniers  
BP 60098  
42 010 SAINT ETIENNE CEDEX 2  
Tel. : 04.77.59.31.85  
Fax: 04.77.59.31.99  
Mail : [rbost@cfa-mouliniers.com](mailto:rbost@cfa-mouliniers.com)

**Renseignements complémentaires :**

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir avant le **Mercredi 10 Avril** une demande écrite ou un courriel au « service achat » du CFA interprofessionnel de la Loire. Les candidats pourront visiter les locaux le Mercredi 10 Avril sur Rendez-vous à partir de 9h jusqu'à 17h.

**Recours contre la procédure :**

Le Tribunal de commerce de Saint Etienne est compétent pour connaître des litiges concernant les litiges relatifs à ce marché.

Tribunal de commerce de Saint Etienne  
36 Rue de la Résistance,  
42000 Saint-Étienne  
04 77 43 97 97

**Date limite de réception des offres : le Mardi 30 AVRIL 2019 à 12 Heures**